



Conditions générales d'utilisation

Applicables au 1^{er} mars 2018

Dernière mise à jour : 01/03/2018

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
1. ACCES AU SERVICE	3
2. CONDITIONS FINANCIERES	4
3. PAIEMENT	5
4. DISPONIBILITE DU SERVICE.....	5
5. ASSISTANCE.....	6
6. RESILIATION	6
7. MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES.....	6
8. LANGUE	7
9. RESPONSABILITES	7
10. DONNEES PERSONNELLES	8
11. PROPRIETE INTELLECTUELLE.....	9
12. NULLITE PARTIELLE ET TITRES.....	9
13. ARBITRAGE.....	9
13.1. ARBITRAGE CONTRAIGNANT.....	9
13.2. PROCEDURES D'ARBITRAGE.....	10
13.3. FRAIS D'ARBITRAGE.....	10
13.4. AVANTAGES POUR LES AUTRES	10
13.5. TRAITEMENT DES LITIGES ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE	10

INTRODUCTION

Les présentes Conditions générales d'utilisation, ainsi que toute clause, note ou condition supplémentaire publiée sur le site www.easychorus.com (« le Site ») ou transmise par courrier ou courriel, ci-après collectivement dénommées « Conditions Générales », constituent les conditions générales d'utilisation du service E@SY CHORUS (« le Service ») édité par la société TELINO.

Les présentes Conditions Générales ont été élaborées pour vous (« le Client ») apporter les informations nécessaires à l'utilisation du service E@SY CHORUS.

TELINO est une société par actions simplifiée, au capital social de 57.000 euros dont le siège social est situé ZAC des Godets – 12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières le Buisson, immatriculée au RCS de Corbeil Essonne sous le n° B335 187 563 000 69 et qui est représentée par son Directeur Général.

L'offre de service E@SY CHORUS est réservée à une clientèle exclusivement professionnelle. Les dispositions du code de la consommation ne sont pas applicables aux présentes Conditions Générales.

1. ACCES AU SERVICE

Sous réserve du respect des présentes Conditions générales et du paiement de toutes les sommes applicables, TELINO vous accorde un droit limité, non exclusif, non transférable, non cessible, non sous licenciabilité à l'accès et à l'utilisation du Service. Tous les droits qui ne vous ont pas été expressément accordés dans les Conditions générales restent à TELINO.

Le Service est accessible sur le site www.easychorus.com.

Pour utiliser E@SY CHORUS, le Client doit disposer d'un ordinateur et d'une connexion Internet. Ces équipements sont à la charge du Client, de même que les frais de communications induits.

Il est de la responsabilité du Client de maintenir à jour son équipement et de vérifier régulièrement qu'il lui permet d'utiliser le service. De plus, le Client déclare disposer d'outils de détection de virus et de logiciels malveillants sur les équipements informatiques qu'il utilise pour accéder au Service et de les maintenir à jour.

Bien que E@SY CHORUS cherche à rendre le Service accessible de manière la plus large possible, les contraintes de sécurité obligent à refuser la connexion au service d'équipements anciens ou réputés non fiables. Par ailleurs, un équipement permettant de se connecter à un moment donné peut, après une mise à jour des serveurs E@SY CHORUS ne plus pouvoir accéder au Service.

L'inscription s'effectue en ligne. Le responsable de l'entreprise ou toute personne dûment habilitée au traitement des factures de l'entreprise peut créer un compte de type administrateur rattaché à l'entreprise. E@SY CHORUS envoie par courriel un code d'activation que le Client doit saisir pour activer son compte. A cet effet, le Client s'engage à communiquer à E@SY CHORUS une adresse de messagerie électronique active, qui servira également d'identifiant sur le Site.

Les utilisateurs de type administrateur peuvent demander sur le site la création d'autres comptes pour des collaborateurs de l'entreprise. Le Client, en créant un compte sur le Site pour un de ses collaborateurs, l'autorise expressément à engager son entreprise concernant l'utilisation des Services. Dans la suite du présent document le terme Client inclut les utilisateurs.

Le Client s'engage à conserver secret son mot de passe. Le Client est entièrement responsable de la conservation et de l'utilisation de son mot de passe. Le Client s'engage à utiliser son identifiant et son mot de passe de manière exclusivement personnelle et à ne jamais les communiquer à quiconque, y compris à des personnels de TELINO.

Le Client reconnaît que la saisie de son identifiant et de son mot de passe a la même valeur qu'un écrit au sens du Code Civil, permet l'identification du Client et prouve son consentement aux opérations effectuées ainsi que l'imputation de ces dernières au compte du Client.

Le Site enregistre une trace des opérations effectuées par le Client qui constitue une preuve. Sauf preuve contraire apportée par le Client, ces enregistrements font foi en cas de litige entre les parties. Ces enregistrements peuvent également servir d'information de facturation des services, le cas échéant.

Le Client s'engage à ne pas tromper E@SY Chorus ou tenter de contourner les Conditions Générales en dissimulant délibérément sa véritable adresse de connexion à Internet, ni en essayant de contourner les dispositifs de sécurité mis en place sur E@SY CHORUS. De manière générale, le Client n'utilise pas le Service d'une façon qui causerait ou serait susceptible de causer un dysfonctionnement, ou dans un but frauduleux ou en lien avec des activités illégales, ou dans le but de provoquer des troubles ou nuisances à quiconque.

2. CONDITIONS FINANCIERES

La création d'un compte et l'accès au Site sont gratuits.

Pour toute première création de compte le Client dispose de 5 crédits gratuits. Cette offre gratuite est limitée à 30 jours à compter de la date de souscription à un forfait E@SY FREE. Plusieurs courriels seront envoyés au Client pour l'informer de la validité des ses crédits gratuits jusqu'à leur date d'expiration.

L'utilisation du Service est facturée en crédits virtuels. Le solde en nombre de crédit est indiqué dans la rubrique Mon compte du Site. En aucun cas le Client n'est autorisé à utiliser les Services si son solde de crédit est insuffisant. Les crédits d'un Client sont partagés par l'ensemble des utilisateurs qu'il a déclaré sur le Site.

Les crédits ont une durée de validité d'un an à compter de leur date d'achat. Toutefois, l'achat de nouveaux crédits de l'offre E@SY START réinitialise la date d'expiration de tous les crédits au solde du compte du Client, qu'ils soient expirés ou non (hors crédits gratuits).

Le Service est facturé selon le barème ci-dessous :

Opération	Nombre de crédit
Traitement d'une facture lisible (fichier PDF nativement électronique ou fichier PDF produit par numérisation d'un document tapuscrit et dont le résultat présente des caractères parfaitement lisibles)	1
Traitement d'une facture peu lisible (fichier PDF issu de la numérisation d'un document tapuscrit ou manuscrit dont des caractères ne sont pas reconnus automatiquement nos outils)	2

Les crédits s'achètent sur le Site. Le prix est dégressif selon la quantité de crédit achetée, selon les modalités suivantes :

Pack	€ HT
150 crédits	96
350 crédits	210
500 crédits	285
1000 crédits	540

3. PAIEMENT

Le paiement est effectué par carte bancaire Visa/Mastercard via la plateforme de paiement sécurisée Ingenico. A aucun moment E@SY CHORUS n'a connaissance des informations de paiement du Client.

Les règlements ne sont considérés comme effectifs que lorsque les centres de paiements bancaires concernés ont donné leur accord. En cas de refus desdits centres, les paiements sont automatiquement annulés et le Client en sera informé sans délai.

4. DISPONIBILITE DU SERVICE

Le Service est accessible 24 heures sur 24, sept jours sur sept.

E@SY CHORUS fait de son mieux pour assurer la disponibilité du Service. Toutefois, le Service peut être temporairement suspendu sans préavis, pour raison de maintenance, de défaillance, de réparation du système, ou en raison de circonstances indépendantes de notre volonté. E@SY CHORUS s'efforce de limiter ces périodes d'indisponibilité.

5. ASSISTANCE

Le service d'assistance s'efforce d'apporter une réponse aux questions des Client concernant l'utilisation du service et à vous aider à accéder à E@SY CHORUS dans les meilleures conditions.

Le Client peut effectuer une demande d'assistance directement sur le Site Internet de E@SY CHORUS à la rubrique support, par courriel à l'adresse support@easychorus.com.

Pour vous assister le plus efficacement possible, l'assistance E@SY CHORUS peut vous demander d'ouvrir une session à distance avec un logiciel d'accès tel que TeamViewer, Skype, etc. afin d'intervenir, sous votre contrôle, sur votre ordinateur.

6. RESILIATION

Le Service est ouvert au Client pour une durée indéterminée. Sauf disposition légale contraire, il peut y être mis fin sans motif à tout moment :

Soit à l'initiative du Client, par courrier ;

Soit par TELINO, par courriel ou par annonce sur le Site, avec un préavis de deux mois ; En cas de comportement répréhensible du client, notamment atteinte à la sécurité du Site, la résiliation est effectuée sans préavis.

En cas de non utilisation du Service par le Client durant plus de douze mois consécutifs, et sans réponse aux courriels de demande d'information envoyés par E@SY CHORUS, l'accès au Service pourra être désactivé sans formalité, le compte du Client et toutes les informations rattachées seront alors supprimées.

Le solde de crédits est définitivement perdu lors de la désactivation, pour quelque raison que ce soit.

Le Client pourra réactiver son compte en adressant une demande écrite par lettre recommandée à la société TELINO.

7. MODIFICATION DES CONDITIONS GENERALES

Toute modification des Conditions Générales induite par des évolutions législatives ou réglementaires s'applique dès leur entrée en vigueur.

TELINO peut faire évoluer et modifier les Conditions Générales, y-compris de manière substantielle, à tout moment. Dans ce cas, le Client est informé des modifications selon les modalités précisées ci-après, au plus tard trente jours avant l'entrée en vigueur des nouvelles conditions, par le biais d'une infobulle sur le site www.easychorus.com ayant une durée limitée dans le temps.

Pendant ce délai, le Client peut dénoncer ces nouvelles conditions par lettre recommandée avec accusé de réception et résilier son accès au Service sans frais.

En l'absence de dénonciation par le Client dans le délai de trente jours, les nouvelles Conditions Générales sont considérées par lui définitivement approuvées.

8. LANGUE

Le Service E@SY CHORUS, les documentations et de manière générale tous les échanges entre le Client et E@SY CHORUS sont en langue française.

9. RESPONSABILITES

TELINO fournit le Service « en l'état » et n'apporte aucune garantie que celui-ci réponde à vos exigences particulières. De même TELINO n'est pas responsable d'un non fonctionnement, d'une impossibilité d'accès, ou de mauvaises conditions d'utilisation du Service, pour quelque cause que ce soit et ne saurait être tenu responsable de tout préjudice occasionné par l'indisponibilité du Service.

En cas de dysfonctionnement du Chorus Portail Pro (CPP), TELINO ne saurait être tenu responsable.

TELINO décline en outre toutes les garanties implicites, y compris, sans limitation, les garanties implicites de commercialisation, de non-contrefaçon, de titre, de jouissance paisible, de diligence raisonnable, d'adaptation à une fin particulière, que TELINO le sache ou non.

En aucun cas TELINO n'est et ni peut être tenu responsable par le Client de tout dommage, perte, coût ou dépense, indirect, spécial, accessoire, punitif, aggravé, exemplaire ou induit, de quelque type que ce soit (y compris, sans limitation, les avantages perdus, les coûts d'opportunité et tout dommage éventuel découlant d'un préjudice personnel ou d'un dommage ou d'une perte de propriété), qu'il soit survenu à la suite d'un contrat, d'un délit civil ou d'une autre façon, y compris dans le cas de la notification préalable de l'éventualité de tels dommages.

Par ailleurs, les montants facturés au Client par TELINO ne constituent pas des primes d'assurance. Ces frais sont basés sur la valeur du service et ne sont pas liés à la valeur de votre propriété ou de celle de tiers. TELINO décline toute responsabilité ou garantie que le service détectera ou préviendra ces événements ou leurs conséquences. La couverture ou non de ces risques demeure la responsabilité du Client, non pas celle de TELINO. L'assurance couvrant ces risques doit, le cas échéant, être obtenue par le Client. Le client renonce en son nom et celui de l'assureur à toute subrogation et à tout autre droit à recouvrer de la part de TELINO, quel qu'en soit le motif.

TELINO ne peut être tenu pour responsable des délais ou de votre impossibilité à respecter vos obligations en application de ces conditions si le délai ou l'impossibilité résulte d'une cause en dehors de notre contrôle raisonnable.

Les dispositions de l'article 9 restent applicables quelle que soit la façon dont la perte, le dommage ou préjudice ou toute autre conséquence surviendrait, et ce même si c'est le cas du fait de l'exécution, l'inexécution, la négligence, la responsabilité stricte, la violation de toute loi ou toute autre faute présumée de la part de TELINO, ses agents ou employés. Si toute autre personne ou entité, y compris, sans limitation, l'assureur auteur de la subrogation, fait quelque réclamation ou intente une poursuite judiciaire contre TELINO et ses sociétés affiliées de quelque façon que ce soit en relation avec les Conditions générales, le Service, alors le Client devra indemniser, défendre et protéger TELINO de toutes les réclamations et poursuites judiciaires y compris, sans limitation, le paiement de tous les dommages, pertes, dépenses, coûts et honoraires d'avocat.

Aucune poursuite ou action ne sera entamée ou intentée à l'encontre de TELINO, ses sociétés affiliées ou leurs agents, employés ou filiales respectives (directes et indirectes) plus d'un an après la survenue de l'incident ayant entraîné la perte, le préjudice ou le dommage, ou la durée la plus courte permise par la loi applicable si cette période est supérieure à un an.

En tout état de cause, la responsabilité totale de TELINO et la seule réparation accordée au Client ne peut excéder 5% du montant hors taxes facturés au Client au titre du Service au cours des 12 mois précédent le fait générateur.

10. DONNEES PERSONNELLES

E@SY CHORUS enregistre les données personnelles de ses Clients strictement nécessaires à la fourniture du Service. Ces données personnelles sont les suivantes :

Adresse de messagerie professionnelle

Mot de passe

Nom et prénom (ces informations sont obligatoires mais le Client reste libre d'utiliser un pseudonyme)

Les enregistrements des actions effectuées à des fins de traçabilité et de facturation du Service

Ces données demeurent la propriété de ces personnes qui ont le droit d'en demander la communication, la rectification et la suppression via l'assistance E@SY CHORUS.

Nous prenons des précautions administratives, techniques et physiques pour protéger les renseignements personnels que vous fournissez sur le Site ou à travers le Service contre toute destruction, perte, altération, accès, divulgation ou utilisation accidentelle, illicite ou non autorisée, et autres procédés illicites.

Toutes ces données sont exploitées par TELINO pour assurer le fonctionnement du Service mais également, de manière plus large, dans le cadre de son activité, notamment pour effectuer des analyses du volume et des typologies des données échangées sur ses Services dans un but d'amélioration des Services et de statistiques.

E@SY CHORUS ne communique pas les données personnelles à des tiers hormis à la DGFIP et à l'AIFE si la fourniture du Service le nécessite ou pour répondre à une obligation légale. Dans ce dernier cas et s'il y est autorisé, E@SY CHORUS informera le Client de la transmission de ses informations.

E@SY CHORUS peut envoyer, régulièrement ou ponctuellement, des courriels d'information aux Clients, notamment, lors de l'inscription. Ces courriels sont nécessaires au fonctionnement du Service et ne peuvent être désactivés. Par contre, le Client est en capacité de choisir s'il souhaite recevoir ou non des courriels à caractère commercial ou des lettres d'information de la part de E@SY CHORUS.

Le Site utilise des cookies pour stocker des données de navigation nécessaires à son fonctionnement. Le Client doit s'assurer que son navigateur internet accepte les cookies de navigation. Il s'agit du comportement par défaut de la majorité des navigateurs.

11. PROPRIETE INTELLECTUELLE

La marque et le logo E@SY CHORUS sont la propriété exclusive de TELINO.

Le contenu présenté par le Site, notamment les textes, images, logos, est la propriété de TELINO ou de ses fournisseurs et prestataires. Il est interdit de reproduire, tout ou partie du contenu sans autorisation écrite préalable de TELINO.

Le Client s'interdit d'utiliser tout logiciel de type aspirateur de données, ou autre dont l'objectif est d'extraire le contenu du Site.

12. NULLITE PARTIELLE ET TITRES

Si l'une quelconque des stipulations ou dispositions des présentes était jugée nulle, non applicable, ou illégale, cette décision n'affecterait pas la validité ni la force exécutoire de toute autre disposition, et les autres dispositions continueraient d'avoir plein effet.

Les titres du présent document sont réputés non écrits.

13. ARBITRAGE

13.1. ARBITRAGE CONTRAIGNANT

Vous consentez à soumettre toute réclamation, tout litige, action, cause d'action, question ou demande de redressement (qu'il soit basé sur un contrat, un tort, un statut, une fraude, une fausse représentation ou toute autre théorie légale) (collectivement, « Réclamation ») à un arbitrage contraignant plutôt que d'engager une procédure judiciaire auprès de toute autre instance. En outre, vous validez que l'arbitrage est final et contraignant et sujet uniquement à un examen très limité par un tribunal. Cette clause d'arbitrage demeurera en vigueur même en cas de résiliation de ces Conditions générales d'utilisation et de votre utilisation du Site et du Service. Cette disposition est destinée à être interprétée de façon globale pour prendre en compte toute Réclamation et tout autre litige survenant à la suite ou lié à votre utilisation du Site et du Service.

13.2. PROCEDURES D'ARBITRAGE.

Avant d'engager une procédure d'arbitrage, vous devez d'abord nous soumettre toute réclamation ou tout litige par écrit afin de nous donner l'opportunité de résoudre le litige. Vous pouvez solliciter un arbitrage si votre réclamation ou litige ne trouve pas de solution dans un délai de 60 jours. L'arbitrage de tout litige ou toute réclamation doit s'effectuer conformément aux règles de l'Association Française d'arbitrage (AFA) alors en vigueur telles que modifiées par cet accord. Vous acceptez que cette disposition d'arbitrage soit interprétée et appliquée conformément à la loi française sur l'arbitrage. Sauf accord contraire, tout arbitrage aura lieu à Verrières-le-Buisson, et sera conduit en langue française. Un arbitre ne peut pas accorder de redressement dépassant ou contraire aux dispositions de ces Conditions générales d'utilisation, ordonner une consolidation ou un arbitrage pour l'ensemble d'un collectif ou sur une base représentative, ou accorder des dommages punitifs ou tout autre dommage outre les dommages réels existants de la partie, hors le fait que l'arbitre peut accorder sur une base individuelle des dommages exigés par le statut et peut ordonner un redressement injonctif ou déclaratoire conformément à un statut de protection des consommateurs applicable. Tout arbitrage doit être confidentiel, et ni vous ni TELINO ne pourrez divulguer l'existence, le contenu ou les résultats de tout arbitrage, sauf dans les cas qui seraient requis par la loi ou pour les besoins de l'application ou de l'appel de la sentence arbitrale. Le jugement de tout arbitrage peut pénétrer n'importe quelle cour ayant compétence. Dans le cas où une portion quelconque de cette clause d'arbitrage venait à être jugée inapplicable ou invalide par un tribunal, les dispositions restantes resteraient pleinement en vigueur et de plein effet.

13.3. FRAIS D'ARBITRAGE

Tous les frais et dépenses administratifs liés à l'arbitrage seront répartis en parts égales entre vous et TELINO. Chaque partie prendra en charge les honoraires de son propre avocat, de ses experts, de ses témoins et la préparation ainsi que la présentation des preuves à l'audience d'arbitrage.

13.4. AVANTAGES POUR LES AUTRES

Les dispositions de cette Section 13 s'appliquent et bénéficient à TELINO, ses affiliés et leurs agents, employés, successeurs et ayants droits respectifs.

13.5. TRAITEMENT DES LITIGES ET ATTRIBUTION DE COMPETENCE

Dans la mesure du possible, les litiges liés au Service sont préférentiellement réglés à l'amiable.

Les Conditions Générales sont régies et interprétées conformément aux lois de la République Française, sans égard à aucun principe de conflit de lois qui nécessiterait l'application des lois d'une autre juridiction. Vous validez que l'unique juridiction et localisation compétente pour toute action liée à ces Conditions Générales est un tribunal local ou étatique basé en région Ile-de-France et vous acceptez la compétence de cette juridiction et de cette localisation.